

18 mars 2010

## **Compte-rendu de la réunion avec la délégation haïtienne qui a participé aux Rencontres de Paris**

Alain SAUVAL, Conseiller, Chef du SCAC de l'Ambassade de France en Haïti.

"Je souhaite vous informer que j'ai réuni mardi la délégation haïtienne qui a participé aux Rencontres de Paris.

Tout le monde était très satisfait.

- Les présents ont décidé que la Déclaration de Paris serait envoyée au Président de la République et au premier Ministre accompagnée d'une lettre, puis publiée dans les médias lundi prochain. M. Jacques Edouard Alexis avait fait le nécessaire de son côté, le lendemain même des Rencontres.

- Parmi les urgences, figure notamment la question des locaux provisoires pour l'accueil des étudiants (conteneurs, grandes tentes, préfabriqués). Il me paraît urgent, si ce n'est déjà fait, que des propositions soient faites par des entreprises.

- L'annonce présidentielle de l'accueil de 700 étudiants et universitaires haïtiens sur les trois sites de l'UAG ayant été interprétée ici comme une offre de bourses, nous avons reçu ici à l'Ambassade près de 6000 dossiers constitués le plus souvent à la hâte. Nous sommes dans l'incapacité de les "traiter". Etant donné que les 15 millions d'euros nécessaires (sur 2 ans) ne sont apparemment pas disponibles, il faut réfléchir à des possibilités de mutualisation de moyens à partir de plusieurs sources (établissements, entreprises, collectivités territoriales, Fondations, etc.). Comment voyez-vous cette question?

- Dans ce contexte, la question des bourses locales a été évoquée. On a pensé aussi à des subventions directes aux principaux établissements pour permettre de diminuer les frais d'inscription pour les étudiants qui n'ont plus les moyens de les payer. Qu'en pensez-vous?

- La composition du Comité de suivi franco-haïtien : UEH, UNDH, UNIQ."